

vous ne regrettez pas davantage de les voir parmi les Sénateurs que Persicus, homme de race noble et mon ami, ne regrette de lire les noms de ses ancêtres parmi les images des Allobroges. Si vous accordez cela, qu'attendez-vous de plus, sinon que je vous démontre, et vous fasse comme toucher au doigt que le pays au-delà des limites de la province narbonnaise peut bien vous envoyer des sénateurs, quand vous n'avez pas à vous repentir d'avoir admis ceux de Lugdunum dans votre ordre ? C'est avec hésitation, Pères Conscrits, que je sors des limites connues et familières des provinces ; mais il est temps de débattre ouvertement la cause de la Gaule chevelue. Si l'on m'objecte cette guerre qu'elle a soutenue pendant dix ans contre le divin Jules, j'opposerai cent années d'une fidélité inviolable et le dévouement éprouvé dans les conjonctures les plus critiques. Lorsque Drusus, mon père, soumit l'Allemagne, ils assurèrent la sécurité en maintenant le pays derrière lui dans une paix profonde, bien que, lorsqu'il fut appelé à cette guerre, il se vit dans la nécessité de demander aux Gaulois un subside nouveau et inaccoutumé. Nous ne savons que trop combien c'est difficile, quoiqu'il ne s'agisse aujourd'hui que de faire un recensement public des facultés de chacun.

.....

Voici maintenant le discours entier de l'Empereur, tel que l'a abrégé Tacite, et la traduction qu'en a donnée M. D. Nisard :

« Majores mei (quorum antiquissimus Clausus, origine sabina, simul in civitatem romanam et in familias patriciorum adscitus est) hortantur uti paribus consiliis rempublicam capessam, transferendo huc quod usquam gregium fuerit. Neque enim ignoro Julios Alba, Coruncanios